

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1873

# JEAN D'ARENDAL,

ET LES

## MONNAIES DES SIRES DE RHEIDT ET DE WELL.

---

PLANCHE II.

---

Dans la longue série de siècles à travers lesquels se poursuit l'histoire de la nation liégeoise, il n'en fut pas de plus agité, que le quinzième, triste époque de révoltes contre des princes indignes et d'un duel insensé avec le maison de Bourgogne.

L'antique chevalerie, célébrée par Jean d'Outremeuse et d'Hemricourt, était depuis longtemps mutilée, tant par les guerres privées que par sa lutte contre la bourgeoisie. Bon nombre de manoirs féodaux avaient déjà subi les assauts victorieux des métiers; mais il y avait encore, en dehors du pays, une certaine catégorie de nobles qui ne dédaignaient pas de vivre de rapines, en détroussant marchands et voyageurs. On avait vu, dans les siècles précédents, se former plusieurs fois, sous l'impulsion des ducs de Brabant, des ligues entre souverains, dans le but de maintenir la paix publique et la liberté des chemins. Ces alliances, nommées *Landfriede*, devaient surtout assurer les communications entre la Meuse et le Rhin; mais trop souvent elles restèrent sans effet, par suite de

l'incurie ou de la complicité des confédérés. Le brigandage ne cessa donc pas entièrement, et, même longtemps après, un nouveau scandale vint soulever, à son tour, tout le pays liégeois.

En 1464, raconte un chroniqueur particulièrement au courant de cette histoire (1), vivait à Alken, près de Has-selt, un riche villageois, qui avait eu le malheur de s'attirer l'inimitié d'un de ses voisins, nommé *Henneken Loerre*. Ne se sentant pas de taille à assouvir sa haine, ce dernier résolut de chercher des complices : il songea à un pauvre hère, affilié à ces bandes de routiers qui infestaient les campagnes, et se rendit secrètement auprès de lui, dans la petite ville de Gangelt. « J'ai trouvé, lui dit-il, une excellente affaire : c'est un richard de ma connaissance à enlever, puis à rançonner d'importance; mais il me faudrait le secours de quelques bons compagnons et un refuge assuré pour y cacher notre proie. » Les deux aventuriers furent bientôt d'accord, et se mirent en route pour le château de Rheidt, situé sur la Neers, aux environs de Gladbach. Le seigneur du lieu, Jean d'Arendal, fut à peine mis au courant de l'opération, qu'il en témoigna une grande joie et s'empressa d'offrir sa protection aux conspirateurs. Ils partirent donc incontinent avec sept hommes, pendant une nuit du mois de mai, et arrivèrent à Alken. Là, ils pénétrèrent dans la maison du malheureux villageois, l'emportent avec son fils, et se hâtent de regagner leur repaire.

(1) *Chronyk der landen van Overmaas*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. VII, pp. 21, 203 et suivantes.

A la nouvelle de cet attentat, plainte fut portée par les habitants de Hasselt à ceux de Liège, en même temps qu'à l'élu Louis de Bourbon. Aussitôt l'émoi fut grand dans la cité, les bannières parurent aux fenêtres des maisons, et l'on ne parla plus que d'aller délivrer les prisonniers. On écrivit au sire de Rheidt une lettre pleine de menaces, et, après beaucoup de pourparlers, les captifs, ramenés sains et saufs jusqu'à Maestricht, y furent remis entre les mains du prince, qui se contenta d'une amende pour prix de son intervention (1).

Mais cet acte de soumission ne donna pas satisfaction aux Liégeois. Jean d'Arendal leur fit alors offrir telle réparation que leurs magistrats pourraient exiger. Ceux-ci n'y voulurent point consentir et demandèrent à l'élu l'appui de ses armes. Louis de Bourbon refusa. Cependant, Raes de Heers, l'un des bourgmestres, continuait à exciter le peuple à la vengeance. Il y était particulièrement intéressé, par son ressentiment personnel contre le neveu du sire de Rheidt, Baré de Surlet, qui avait eu le tort, à ses yeux, de vouloir ménager une entente entre les bourgeois et le prince. Sans se laisser effrayer par les frais considérables d'une expédition aussi lointaine, les Liégeois réunirent leurs forces, et après avoir embarqué sur la Meuse un nombreux matériel, Flamands et Wallons sortirent de la ville, le jour de SS. Jean et Paul (26 juin), vers onze heures du matin. La chaleur était si grande que trois d'entre eux moururent subitement et qu'ils n'arrivèrent à

(1) SUFFRIDUS PETRI, apud CHAPRAUVILLE, t. III, p. 439. JEAN DE LOS, édit. DE RAM, p. 24.

Visé que dans la soirée. Beaucoup de malades retournèrent alors sur leurs pas, découragés et brisant leurs armes; les autres atteignirent Maeseyck le jour de la Visitation, et parurent sous les murs de Rheidt le 4 juillet.

La demeure de messire Jean passait à bon droit pour une des plus puissantes forteresses du pays; mais le redoutable brigand n'aimait pas les dangers sérieux: il avait eu soin de disparaître, en laissant au château cent trente défenseurs, tant nobles que vilains, sous prétexte qu'il allait recruter du renfort. Après un assaut meurtrier qui livra les premiers remparts aux Liégeois, les assiégés demandèrent une trêve de huit jours, avec l'autorisation d'envoyer deux notables pour conférer avec leur seigneur. Gilles de Metz, un des hommes les plus considérés de l'armée, conseilla aux bourgmestres d'accorder le sauf-conduit aux messagers. « Ils devront se présenter devant vous avant le coucher du soleil, ajouta-t-il, mais ayez soin de ne pas vous montrer; nous répandrons le bruit qu'ils ont pris la fuite, et les assiégés inquiets le croiront aisément. »

En effet, les envoyés purent se rendre auprès de leur maître, lequel se contenta de les engager à faire de leur mieux, et quand ils revinrent, pour voir les deux chefs liégeois, ceux-ci furent introuvables et personne ne voulut les entendre. Enfin, vers la soirée, arriva le bourgmestre Helman, qui se plaignit aussitôt de leur lenteur: « Pourquoi, s'écria-t-il, n'êtes-vous pas venus me trouver? Est-ce à moi de courir après vous? Vos amis ont déjà rendu la place, mais voici des chevaux et je vous ferai traverser

l'armée sans danger, pour aller où il vous plaira! » Ainsi fut fait, et le lendemain, 11 juillet, les assiégés abandonnés de tous, d'autres disent vendus à l'ennemi, traitèrent avec les Liégeois. A la demande de l'archevêque de Cologne, ils obtinrent la vie sauve et se retirèrent en laissant les vrais coupables entre les mains des vainqueurs. On dressa un bûcher, où l'un d'eux fut brûlé vif, tandis qu'un cerisier servit de potence à l'autre. Alors commença le pillage, qui dura deux jours, car il y avait là des arquebuses, de la poudre et des vivres pour plus d'une année. Quand on eut tout détruit ou enlevé, ce fut le tour du feu, et quelques heures plus tard, un épouvantable fracas apprenait aux hobereaux d'alentour que le sire de Rheidt n'avait plus de château (1).

Peu de temps après, arriva l'électeur de Cologne, en s'applaudissant d'être délivré de ce dangereux voisinage. Le prélat, entouré de sa cour, vint lui-même au camp, où il offrit le vin d'honneur aux Liégeois, *sed non in magna quantitate*, mais avec trop de parcimonie, au gré du chroniqueur (2).

Il paraît que le meilleur ordre n'avait pas présidé à cette heureuse expédition. Les volontaires du comté de Looz ne reçurent aucune part du butin, et, dans leur fureur, on les vit briser des vases pleins de vin, plutôt que de les abandonner aux Liégeois. D'un autre côté, les Dinantais, avec leurs dix bateaux, chargés de fantassins, et leur quatre-vingt-dix cavaliers; les gens de Huy, au

(1) *Chronique de Cologne*, citée par ECKERTZ et ROEVER, *Die Benediktiner-Abtei M. Gladbach*, p. 272.

(2) ADRIANUS DE VETERI BUSCO, apud MARTÈNE et DURAND, t. IV, col. 1263.

nombre de quatre cent cinquante, avec treize embarcations et deux cent cinquante hommes d'armes, n'arrivèrent que pour assister au triomphe de leurs compatriotes; et, à Liège, on eut toutes les peines du monde à les empêcher de faire un mauvais parti aux frères Baré de Surlet, qu'ils accusaient de les avoir trompés en leur annonçant la paix.

Après ce qu'on vient de lire, on ne s'étonnera pas que Jean d'Arendal ait eu l'indiscrétion de fabriquer des monnaies à l'instar de son bon voisin, l'évêque de Liège. Ce fut encore une fois le type adopté par Jean de Heinsberg qui eut les honneurs de cette contrefaçon :

I

Sur une croix coupant la légende, l'écusson de Heinsberg-Looz, portant en abîme l'aigle d'Arendal :  $\Psi$  IO  $\times$  DE  
—  $\pi$  NE  $\pi$  —  $\text{D}\times$  DE  $\times$  — WE.. (Well).  
— Perron liégeois, sur trois degrés :  $\text{MONE}\pi\text{T}\pi$   
 $\times$   $\text{NOV}\pi$   $\times$   $\text{F}\pi$ ..  $\pi$   $\times$  R..DE (Reide).

II

Variété :  $\Psi$  ION — S : DII. — ..  $\pi$  — . ESTI.  
(Le dernier  $\pi$  seul, bien lisible.)  
—  $\text{MONE}\pi\text{T}\pi$   $\times$   $\text{NOV}$  .  $\times$   $\text{F}\pi\text{CT}\pi$   $\times$  ... DE  $\times$  .

Le second de ces cuivres attendait depuis longtemps un classement certain dans notre cabinet, quand la découverte d'un autre exemplaire, appartenant à M. l'avocat Martial, vint confirmer nos premiers soupçons. Outre l'aigle contournée, qui est d'or sur champ de gueules,

dans les armoiries de la maison d'Arendal (1), on y voit une légende assez complète, dont on trouvera l'explication dans ce qui va suivre.

Reide, aujourd'hui Rheidt, était le nom d'une seigneurie qui avait autrefois relevé du comté de Kessel, et dont les possesseurs figurent dans ce tableau (2) :

GÉRARD I DE HEPPELDORF (1221-1256), sire de Rheidt et avoué de Cologne, — Mathilde, † avant 1256.

RUTGER, avoué de Cologne, périt en 1269, dans la lutte entre les factions de cette ville. — Gertrude de Rile.

GUILLAUME, sire de Rheidt, tué en même temps que son frère, — Ermengarde, † sans enfant.

GÉRARD, avoué héréditaire de Cologne, tige des seigneurs d'Alpen.

RUTGER, tige des seigneurs de Rheidt, conserva les armes de sa famille, d'or à cinq burelles de gueules.

JEAN I, — Marguerite (1337), — Agnès d'Engelstorp (1348, 1352); inféoda, en 1345, la seigneurie de Rheidt comme maison ouverte au comte, puis, en 1358, au duc de Juliers.

JEAN II, reçoit ses lettres d'investiture, 8 septembre 1388; ouvre à l'archevêque de Cologne son château de Rheidt envers et contre tous, hormis le duc de Juliers (1392). Vivait encore en 1425.

GÉRARD II (1436, 1445), — Béatrix de Botzelar.

BÉATRIX, — JEAN D'ARENDAL, qui fait relief en 1454.

Le nouveau sire de Rheidt était issu des seigneurs de Sinzig, sur le Rhin, dont le château d'Arendal ou Arenthal échut à la branche de cette famille qui en conserva le nom. Il avait été investi, en 1450, de la seigneurie de Well, sur la Meuse, au-dessous de Venlo, que lui avait laissée Rolman, son père, sire de Limbricht, près de Sittard. Jean devint ensuite drossard de Gueldre, et vit par là s'accroître encore son influence dans ce

(1) FAHNE, *Geschichte*, etc., t. I, p. 40, et t. II, p. 2.

(2) Sources : ECKERTZ et ROEVER, pp. 270 et suiv. FAHNE, t. I, pp. 354 et 437; t. II, pp. 445 et 240. LACOMBLET, *Urkundenbuch*, t. III, *passim*.



pays. Sa mère, Aléide de Berghes-Trips, était dame de Meerssenhoven, un fief lossain près de Maestricht, dont il fit relief au château de Stein, le 16 mars 1451. Mais cette dernière seigneurie rentra bientôt dans les domaines de la maison de Heinsberg, où on la retrouve dès l'année 1458 (1).

Jean d'Arendal vivait encore en 1477. Il avait une sœur, nommée Isabeau, qui épousa Fastré Baré de Surlet, écuyer, seigneur de Chokier et maître de la cité de Liège, pour la cinquième fois, en 1455. C'est de ce mariage qu'étaient nés les frères Baré de Surlet, mentionnés dans le cours de ce récit (2).

Les seigneuries de Well et de Rheidt furent partagées entre les filles de Jean d'Arendal :

<p>ADRIENNE, héritière de Rheidt, — GUIL- LAUME DE NESSLERODA (1483, 1496), † sans hoirs, après avoir fait donation de Rheidt à :</p>	<p>ALÉIDE, nommée également dame de Rheidt, — JEAN STAEL DE HOL- STEIN.</p>	<p>JEANNE (Ida ?), héritière de Well, — HADRI- DE BILANT.</p>
<p>OTTO I DE BILANT, — Marie de Nesselrode d'Ereshoven.</p>		<p>OTTO, — Elisabeth Schenk de Nideggen.</p>
<p>HENRI ADRIEN, fait relief de Rheidt en 1524, — Ermen- garde Schenk de Nideggen.</p>		<p>ADRIEN (1538, 1562), — Anne de Virmont.</p>
<p>OTTO II, fait relief en 1552, créé Baron de Rheidt par Rodolphe II ; † 1591. — Marie de Bongard.</p>		<p>CATHERINE, dame de Well, † 1575, — BALTHAZAR DE VLO- DORP.</p>
<p>OTTO HENRI, † sans hoirs 1608.</p>		<p>GUILLAUME, comte de Vlodorp (1583, 1600), — Jeanne Von der Fels.</p>
		<p>ADRIEN BALTHAZAR, seigneur de Well (1616), — Isabelle de Dorth.</p>
		<p>ADRIEN GESTATE (?).</p>

(1) J. HABETS, *De loonsche leenen in het tegenwoordig hertogdom Limburg*, pp. 402 et suiv.

(2) LOYENS (ABRY), *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 429.

(3) M. S. généalogiques des frères LE FORT, *passim*. FAHNE, au début

Il est probable que tous ces petits dynastes ne fabriquèrent plus de numéraire; il nous reste cependant à décrire un troisième et intéressant denier, que M. Justen, numismate à Bruxelles, nous a communiqué récemment :

### III

Écu semblable à celui de Jean de Heinsberg, posé sur une croix : ✠ IO × D ‡ — TRÆND — TL ‡ DN — T × DWÆ.

— Perron : ✠ MONETIT \* NOVIT \* FICITIT × I × TRÆNDTL.

Quelle est cette Ida d'Arendal, dame de Well, qui frappait monnaie à Arendal ? Nous croyons qu'il s'agit ici de la plus jeune des filles de Jean, laquelle pouvait n'être pas mariée à la mort de son père. Ida et Jeanne ont la même lettre initiale : or, on sait combien était fréquent autrefois l'usage des abréviations dans les écritures; souvent le copiste y suppléait de son mieux, mais ici il se sera trompé et n'aura songé qu'à celui de ces noms qui se présentait tout d'abord et naturellement à son esprit. Voilà comment Ida a pu devenir Jeanne. Le type de sa monnaie semble, à vrai dire, passablement suranné, mais il avait été si recherché du temps de son père ! Aussi, la dame de Well, à défaut d'atelier dans sa seigneurie,

de l'article *Bylant*, t. 1, p. 60, n'est pas d'accord avec les hérauts d'armes liégeois; plus loin, il confirme et complète à certains égards leurs renseignements.

aura-t-elle eu recours à celui de sa famille, au château d'Arendal, afin, sans doute, d'embarrasser un jour quelque pauvre numismate.

B<sup>ns</sup> J. DE CHESTRET DE HANEFFE.

---

